

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du mardi 24 juin 2025

D01_24062025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre juin à quatorze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre G du Centre de Langues Vivantes, sous la présidence de Serge SLAMA, Président du Conseil Académique de l'UGA.

Point à l'ordre du jour : approbation projet de délibération d'autorisations d'absences gynécologiques pour le public étudiant

Président de séance : Serge SLAMA

Membres présents : CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, VANIER Léo, VAUFREYDAZ Dominique, BOURREL Romain, CARNEL Jean-Stéphane, DEPAU Giovanni, DEPRET Christian, DE ROSNY Eve, MACLEAN Catriona, MARTINEZ MARCOUX Marie-José, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, NEVES Manuel, DUMON Astrid, FLORENTIN Wilson, RAMBAUD Sarah, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, WARIN Malo, DANIEL Maeva, DI IORIO Énée.

Membres représentés : ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CHAACHOUA Hamid), PINSAULT Nicolas (procuration à VAUFREYDAZ Dominique), SEIDELIN Signe (procuration à GIROUD Séverine), BRETON Jean (procuration à DUMESTRE-PERARD Chantal), CASTEBRUNET Hélène (procuration à LEMASSON Germain), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BOURREL Romain, VALARCHER Olivier (procuration à RACKI Valérie), BAILE Henri (procuration à CARNEL Jean-Stéphane), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à DI IORIO Énée), RICHARD Louison (procuration à WARIN Malo), LEUILLIER Adrien (procuration à RAMBAUD Sarah), DECHENAUD Émile (procuration à DUMON Astrid), GEIBEN Héloïse (procuration à BERIO Clémence).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Considérant le projet de délibération d'autorisations d'absences gynécologiques pour le public étudiant ;

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de soumettre au vote le projet de délibération concernant les autorisations d'absences gynécologiques pour le public étudiant.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	25
Membres représentés	13
Nombre de votants	38
Voix favorables	36
Voix défavorable	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le projet de délibération d'autorisations d'absences gynécologiques pour le public étudiant.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 27 juin 2024

Le Président du Conseil académique
de L'Université Grenoble Alpes



Pr Slama Serge

Publié le : 03 juillet 2025

Transmis au Rectorat le : 03 juillet 2025

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE ou via <https://citoyens.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.